



TEXTE DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2011

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2011

Intervention d'Olivier Dussopt, Maire d'Annonay, Député de l'Ardèche

LES POINTS CLEFS DU BUDGET PRIMITIF 2011

Je remercie Antoinette SCHERER pour son exposé sur les chiffres clefs du budget 2011.

Je remercie également Simon PLENET pour sa présentation du budget annexe de la régie Municipale de l'Eau.

Je vais pour ma part, en regard des chiffres clefs détaillés par Antoinette SCHERER, m'attacher à mettre en valeur ce que j'appelle **les points clefs du budget 2011**.

La difficile conquête de marges de manœuvre face au blocus imposé par l'Etat

Mon sentiment, après avoir « bouclé » le projet de budget primitif 2011, est d'avoir conduit un véritable travail de conquête des marges de manœuvre face au blocus imposé par l'Etat et aux difficultés que le Gouvernement et sa majorité nous imposent.

J'entends déjà ceux qui vont me dire que j'entre là dans un débat politique nationale. Je l'assume et je le revendique tant les circonstances et les objectifs de la loi de finances pour 2011 étaient imprégnées d'une volonté de revanche du Gouvernement sur les collectivités. Je le revendique d'autant plus que les décisions fiscales et budgétaires du Gouvernement font, comme je l'ai dit lors d'un débat d'orientation budgétaire, que 87% de nos recettes sont gelés entre l'an dernier et cette année.

Comment l'Etat « a facilité » le chiffrage de nos ressources en 2011 !!!

Si je voulais faire un peu d'humour, je devrais d'abord remercier l'Etat qui a grandement facilité le chiffrage de nos ressources en 2011 !!!

En effet, comme l'a rappelé Antoinette SCHERER, à l'heure de la clôture du projet de budget 2011 nous n'avions ni connaissance des dotations de l'Etat ni des bases d'imposition : **nous avons donc été contraints de travailler à ressources constantes**, dans le noir et à l'aveugle.

La notification très tardive des bases d'imposition 2011 prive incontestablement les collectivités locales de la lisibilité nécessaire à l'élaboration de leur budget. A l'heure où nous débattons, nous ne les connaissons toujours pas et nous ne savons donc pas quel sera l'effet de la revalorisation réglementaire arrêtée en loi de finances.

Pour ce qui concerne les dotations de l'Etat pour 2011, finalement publiées sur le site internet du Ministère de l'Intérieur vendredi 01 avril, cela arrivait trop tard dans notre calendrier de travail pour les intégrer.

Nous avons par contre désormais la confirmation que le gel annoncé correspond à une baisse en réalité. L'Etat nous retire plus de 70 000 euros par rapport à l'an dernier.

Dans le détail :

- La dotation forfaitaire 2011, d'un montant de 3.924.127,00 €, est en baisse d'environ 76.000 € par rapport à 2010
- La Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale (DSUCS) 2011, avec 567.553,00 €, est elle en progression de 1,5 %, soit + 8.400 €
- La Dotation Nationale de Péréquation va diminuer de 2.000 € avec 14.705 €

En tout les dotations vont diminuer en 2011 d'environ 70.000 € : ce sera le 1^{er} recalage à faire au budget supplémentaire que nous aurons à adopter prochainement.

Pour la seule dotation forfaitaire :

- Elle est en diminution de près de 90.000 € par rapport à 2009
- Cette diminution s'élève à près de 170.000 € par rapport à 2008. C'est considérable, et si nous avons voulu la compenser par l'impôt, il aurait fallu une augmentation de 2 points environ, soit presque 9%. Nous faisons, je le répète, le choix de la stabilité et nous cherchons les recettes ailleurs.

Si entre-temps la DSU a quant à elle progressé, cela reste très modeste : en 2011, par rapport à 2008, cela représente + 26.000 € en trois ans.

La perte nette depuis le début du mandat est donc de près de 150 000 euros.

Le désengagement de l'Etat prend ici tout son sens.

Je voudrais aussi souligner que ce n'est pas la seule perte pour la Ville du fait des décisions politiques du Gouvernement et de sa majorité en 2011.

Nous enregistrons une baisse de 15% des crédits d'Etat sur le Programme de Réussite Educative, soit près de 20 000 euros.

Nous voyons baisser de 2,5% les crédits d'Etat versés au titre du CUCS au profit de nombreuses associations, soit plus de 2 000 euros.

Nous voyons aussi l'Etat supprimer l'aide de 14 000 euros qu'il nous versait pour l'animation du CUCS, et enfin nous avons appris que l'Etat encore ne renouvelait pas le Contrat Educatif Local. Ce sont environ 8 000 euros de moins pour la Ville.

En plus des 70 000 euros de dotations, ce sont 44 000 euros qui nous sont supprimés au titre la politique de la ville et de la cohésion sociale. **En 2011, le Gouvernement nous retire 114 000 euros.**

Le choix réaffirmé de la modération fiscale

Malgré des mauvais coups, ce budget 2011 réaffirme notre choix de modération fiscale et notre volonté de ne pas augmenter les taux d'imposition.

Comme l'a justement souligné Antoinette SCHERER il s'agit d'une modération par les taux puisque ces derniers ne seront pas augmentés.

Nos marges reposeront donc sur la progression physique des bases, notamment avec le coefficient légal de revalorisation de la matière imposable.

Nous faisons le choix de ne pas alourdir les charges pesant sur les ménages annonnéens, mais le maintien des taux est nécessaire pour contrecarrer les pertes de ressources évoquées ci-dessus et permettre le maintien des services rendus à la population.

Je suis par ailleurs attaché à la justice fiscale et je veux ici souligner le travail effectué depuis 2008 par François CHAUVIN qui anime en mon nom la Commission Communale des Impôts Directs (CCID).

Il me paraît en effet indispensable de veiller à l'équité dans la détermination des bases d'imposition afin que le contribuable « justement évalué » ne paie pas pour les autres.

L'efficacité de la CCID dépend aussi des moyens que les services fiscaux sont prêts à y mettre et je crains que la politique de réduction des effectifs mise en œuvre dans les administrations financières d'Etat finisse aussi sur ce domaine là par affaiblir nos marges et moyens d'action.

Je veux enfin rappeler à cette assemblée que **la Ville d'Annonay – en matière de Taxe d'habitation – a institué depuis le milieu des années 1980, une politique d'abattements facultatifs maximale** pour ce qui concerne :

- L'abattement général à la base
- L'abattement pour charges de famille
- L'abattement spécial pour les personnes de condition modeste.

Sauf si des décisions récentes sont intervenues, **la Ville d'Annonay, à ma connaissance, est la seule commune du bassin à avoir mis en œuvre une politique d'abattements aussi favorable** et touchant prioritairement les personnes les plus modestes et les ménages.

Je tiens à le souligner car certains d'entre nous ont été interrogés sur la mise en place d'un abattement facultatif pour les personnes ayant un handicap supérieur ou égal à 80%.

Des communes du bassin l'ont mis en place, la Ville d'Annonay ne l'a pas encore fait car il nous est difficile d'en connaître les conséquences exactes en termes de recettes. Par ailleurs, et malheureusement, beaucoup des personnes présentant un tel taux de handicap perçoivent l'AAH et de fait bénéficient des abattements sociaux que je viens d'évoquer.

Vous l'avez compris, notre objectif est et reste la maîtrise raisonnée de nos dépenses de fonctionnement

Dans un tel contexte l'évaluation des dépenses de fonctionnement a nécessité des arbitrages sévères, arbitrages qui ont pu avoir lieu grâce à la forte implication des adjoints, des conseillers délégués et des services sous la houlette des différents chefs de pôle.

Ce travail a été conduit avec rigueur mais pas au service d'une rigueur aveugle.

Je tiens ici à remercier pour le travail énorme qu'ils ont fourni les agents du service des Finances et Antoinette Scherer, ma 1^{ère} adjointe. Ils ont su conduire une préparation budgétaire transparente, rigoureuse et expliquée.

Partout où des économies semblaient possibles, ou réalisables, les pistes ont été exploitées et le seront encore. De la même façon, nous sommes en permanence en recherche de recettes nouvelles.

Nos charges à caractère général sont maîtrisées et les services s'emploient à les gérer au plus près.

L'évolution des charges de personnel se cantonne à l'impact du GVT : cela se matérialise en 2011 par une progression de + 0,82 % de chapitre budgétaire concerné

C'est aussi le résultat d'une politique de remplacement qui privilégie les redéploiements internes quand c'est possible : on vient de le faire par exemple avec la nomination de la nouvelle Directrice des Ressources Humaines.

Nos effectifs sont aujourd'hui stables et nous n'entendons pas les faire progresser.

Par contre nous sommes attentifs aux conditions de travail et les travaux de rénovation opérés l'année dernière au 2^{ème} étage de la mairie en sont le parfait témoignage.

Le CHSCT fonctionne, autour d'Eliane Coste notamment, avec comme but d'améliorer les conditions de sécurité mais aussi de renforcer la formation et la prévention face aux risques professionnels notamment.

Nous travaillons, autre exemple, à la mise en place d'un système « moderne » de mise à disposition de vêtements de travail adaptés aux métiers. Mais ici encore c'est affaire de méthode : il s'agit bien de trouver une meilleure adéquation entre le vêtement et le métier et en aucune manière de dépenser plus.

De manière générale, nous associons largement les services à cette volonté de maîtrise et je veux remercier toutes celles et ceux qui y participent.

Je remercie donc l'ensemble des services, les cadres et les agents, mais aussi les organisations syndicales pour la qualité du dialogue constructif que nous avons noué et qui, je crois, permet une confiance partagée.

Antoinette SCHERER s'est attardée plus en détail sur l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement, je n'y reviendrai pas davantage.

Simplement, je veux souligner un fait qui à mes yeux est majeur.

En fonctionnement, et cela illustre la rigueur, que j'évoquais, les dépenses prévues en 2011 seront en baisse de 2,74% par rapport à 2010, soit une baisse de 537 000 euros à périmètre constant.

Personne, dans ces conditions, ne peut parler de dérives des dépenses de fonctionnement.

Depuis 2009 à 2010, après les transferts vers la CCBA, elles avaient baissé de 1,8% et de 2010 à 2011 les baissions de 2,74%.

Les chiffres parlent et contredisent ceux qui voudraient faire croire que nous ne maîtrisons pas nos dépenses.

Je veux maintenant dire mot sur la façon dont évoluent nos ratios d'épargne.

Par rapport au budget consolidé 2010 nous avons réussi à faire progresser nos ratios d'épargne :

- **Notre épargne de gestion progresse de + 3,17 %**
- **Notre épargne brute progresse de + 12,74 %**
- **Notre épargne nette, négative en budget consolidé 2010 (- 70 000 €), affiche une prévision positive au budget primitif 2011 : + 200 000 €**

C'est un bilan que je juge positif, même si nous aurions aimé aller encore plus loin. L'exercice a ses limites ! Il nécessite aussi que, comme les années précédentes, nous soyons très attentifs à la réalisation budgétaire en cours d'exercice.

C'est un point extrêmement important car ce sont ces ratios qui nous permettent de financer les investissements.

Nous avons déjà eu un débat sur les fonds nationaux que nous avons obtenus pour des opérations telles que le PNRU ou le PNRQAD. Je le répète. Je suis très heureux de ces soutiens qui correspondent à des taux de subvention allant de 20 à 30% des opérations évoquées.

Mais il nous faut trouver les 70 à 80% restants et c'est notre capacité à dégager de l'épargne sur le fonctionnement qui nous le permet.

S'endetter sans se « surendetter »

Avant d'aborder justement la question de nos investissements je voudrais rappeler quelle est notre politique d'endettement.

Si nous ne faisons pas du désendettement un dogme, il n'est pas pour autant question de se surendetter.

Il s'agit tout au contraire de créer les conditions qui nous permettront de rembourser demain les emprunts que nous devons faire aujourd'hui.

Les conditions d'évolution de nos ressources nous incitent bien entendu à la prudence et nous sommes plutôt dans une logique de stabilisation de l'encours et de l'annuité.

Je rappelle que depuis 2001 la Ville s'est désendettée de 9 M € et que depuis 2008 nous y avons contribué pour près de 3,8 M €

BUDGET PRINCIPAL					
Exercices	Encours 01/01	VARIATION ENCOURS		Encours 31/12	Variation annuelle
		Capital remb	Emprunt nouv		
Ex2001	25 680 786,59 €	2 113 828,50 €	2 299 135,19 €	25 866 093,28 €	185 306,69 €
Ex2002	25 866 093,28 €	1 748 860,77 €	2 668 000,00 €	26 785 232,51 €	919 139,23 €
Ex2003	26 785 232,51 €	1 835 778,66 €	400 000,00 €	25 349 453,85 €	-1 435 778,66 €
Ex2004	25 349 453,85 €	2 171 189,06 €	650 000,00 €	23 828 264,79 €	-1 521 189,06 €
Ex2005	23 828 264,79 €	2 070 969,01 €	800 000,00 €	22 557 295,78 €	-1 270 969,01 €
Ex2006	22 557 295,78 €	2 092 280,78 €	1 050 000,00 €	21 515 015,00 €	-1 042 280,78 €
Ex2007	21 515 015,00 €	2 168 824,61 €	1 000 000,00 €	20 346 190,39 €	-1 168 824,61 €
Ex2008	20 346 190,39 €	2 286 516,58 €	1 000 000,00 €	19 059 673,81 €	-1 286 516,58 €
Ex2009	19 059 673,81 €	2 296 029,47 €	0,00 €	16 763 644,34 €	-2 296 029,47 €
Ex2010 sim	16 763 644,34 €	2 199 000,00 €	2 000 000,00 €	16 564 644,34 €	-199 000,00 €
<i>Période 2001/2010</i>		20 983 277,44 €	11 867 135,19 €		-9 116 142,25 €
<i>Désendetttement</i>		9 116 142,25 €			
<i>Période 2008/2010</i>		6 781 546,05 €	3 000 000,00 €		
<i>Désendetttement</i>		3 781 546,05 €			

Cette année, nous emprunterons environ 2,5 millions d'euros et nous rembourserons environ 2,2 millions d'euros.

L'emprunt d'équilibre tel qu'il est inscrit au budget primitif que nous vous présentons apparaît à 3,5 millions mais comme vous l'a dit Antoinette Scherer, nous n'avons pas pu inscrire en recette le résultat de l'exercice 2010 qui s'élèvera à environ 1 million d'euros.

Comme l'an dernier, lors du budget modificatif, nous utiliserons ce résultat d'un million d'euros pour ramener l'emprunt d'équilibre à 2,5 millions.

La programmation des investissements 2011 au service du nouveau urbain

Les investissements que nous allons programmer en 2011 sont dans la continuité de ceux de 2010 et avant tout **au service du nouveau urbain**.

J'évoque en préambule très rapidement l'ultime programmation des crédits de paiement pour la **Voie de Deûme**. Une programmation essentiellement technique pour le règlement des soldes des marchés de travaux et le parachèvement de l'opération, et ce à hauteur de **870 000 euros**.

La rénovation Urbaine du Quartier du Zodiaque

Toujours dans la continuité, nous avons inscrit au budget 2011 une enveloppe de 1,1 M€ de crédits de paiement pour le dossier de **Rénovation Urbaine du Quartier du Zodiaque**.

En l'état actuel de la programmation: cette opération devrait mobiliser 1,6 M€ de crédits de paiement en 2012 et 1M€ en 2013.

Un mot ensuite sur le Programme National de Rénovation des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD)

Le centre ancien d'Annonay présente de nombreux dysfonctionnements sociaux et urbains avec des difficultés à maintenir la fonction commerciale, un espace public et bâti fortement dégradé, une vacance importante et une concentration d'habitat indigne.

C'est la raison pour laquelle nous nous sommes engagés dans le dispositif « PNRQAD »

Les crédits prévus au budget 2011 s'élèvent à 200.000 €

- dont 96.000 € au titre de la maîtrise foncière
- 50.000 € consacrés à l'aide à la réhabilitation du patrimoine privé
- et 54.000 € pour des travaux

Sur ce programme, nous avons eu une réunion très constructive ce vendredi 8 avril, réunion au cours de laquelle nous avons pu avec l'ANAH et l'ANRU préciser le calendrier et notamment confirmer la signature de la convention avant cet été.

Nous avons aussi défini les opérations prioritaires et celles que nous pourrions inscrire par ailleurs comme éligibles dans la maquette financière.

La requalification de la Place des Cordeliers

Autre projet au service du renouvellement urbain : la requalification de la Place des Cordeliers.

L'enveloppe financière affectée à l'Autorisation de Programme s'élève à 6,7 M € TTC et les **crédits de paiement 2011 s'élèvent à 1.350.000 € TTC**

Cette opération devrait mobiliser 2,5 M€ de crédits de paiement en 2012 et 2,8 M€ en 2013.

Je souhaite aussi, en écho au point précédent, dire que les représentants de l'ANRU nous ont confirmé la possibilité d'inscrire une partie de ce programme Cordeliers au titre du PNRQAD. Reste à connaître le périmètre possible. Cela nous permettra de faire progresser le taux de subvention de cette opération.

Les autres points du programme d'investissement

↳ **Cette année nous allons consacrer une enveloppe de 1,17 M € aux travaux de bâtiment**

- 600.000 € seront affectés à la salle des fêtes dont 200 000 euros de subvention du CG07.
- 150.000 € pour les bâtiments scolaires
- 100.000 € pour des locaux qui seront mis à disposition des associations
- 150.000 € pour les installations sportives

- 170.000 € pour divers bâtiments (dont l'hôtel de ville, la MJC, les mises en conformité réglementaire, le CAMPS, la chapelle Ste Marie, etc...)

En ce qui concerne les bâtiments communaux je vous précise qu'un audit énergétique est en cours, il avait fait l'objet d'une programmation au budget 2010.

Les Objectifs de l'étude sont les suivants :

- ✓ La ville d'Annonay s'est engagée dans une démarche volontariste d'amélioration des performances énergétiques de son patrimoine.
- ✓ Le diagnostic énergétique réalisé par H3C-énergies sur les bâtiments constitue l'un des volets de cette démarche.
- ✓ L'objectif de cette étude est d'atteindre les engagements nationaux de consommation d'énergie à moyen et long terme à savoir :
 - Le Grenelle de l'environnement (réduction de 38% des consommations d'ici 2020) ;
 - Le facteur 4 (division des GES par 4 d'ici 2050) ;
- ✓ Le diagnostic énergétique doit donc permettre de dresser des propositions chiffrées, d'argumenter les économies sur l'ensemble des énergies consommées,
- ✓ d'amener la ville à décider des investissements appropriés dans le cadre du plan prévisionnel d'investissements de 2011 (PPI) pour arriver aux objectifs du Grenelle de l'environnement.

Il s'agit là d'une démarche particulièrement importante, avec une double entrée, bien entendu la protection de l'environnement mais également une contribution à la maîtrise de nos dépenses courantes de fonctionnement.

Je rappelle que la « facture communale annuelle » de consommation de gaz, d'électricité et de combustible s'élève à près de 800.000 €, soit 20% de nos charges à caractère général.

↳ **Concernant les opérations courantes de voirie nous avons programmé 790.000 €**

- 120.000 € pour le chemin de Pantu
- 160.000 € pour l'allée de Beauregard
- 60.000 € pour un rond-point rue Rhin&Danube (au droit de la crèche)
- 60.000 € pour la gestion des eaux pluviales et la réfection des poteaux et bornes incendie
- 85.000 € pour la réfection de murs, le confortement de falaises et le confortement de fossés (fossé rue Marc Seguin)
- 15.000 € pour la rénovation de nos fontaines et bassins
- 24.000 € pour le remplacement de candélabres et/ou feux tricolores endommagés

- Enfin une enveloppe générale de 266.000 € est « réservée » pour effectuer tout au long de l'année diverses interventions sur la voirie

Je tiens d'ailleurs à souligner un travail qui passe un peu inaperçu, sauf aux yeux des principaux concernés, et je pense aux « bateaux » aménagés sur les différents passages piétons dans le cadre de la mise aux normes PMR.

↳ 125.000 € sont également affectés au cimetière

- Pour des travaux d'aménagement (voirie/ossuaire) : 100.000 €
- Pour le site cinéraire : 25.000 €

↳ Enfin, une enveloppe de près de 300.000 € est consacrée au renouvellement et au renforcement des moyens mis à la disposition de nos services (véhicules, gros outillage, mobilier, informatique), ainsi qu'une enveloppe de 100.000 € provisionnée pour faire face à d'éventuelles acquisitions foncières

Le volume de nos dépenses d'équipement et leur mode de financement

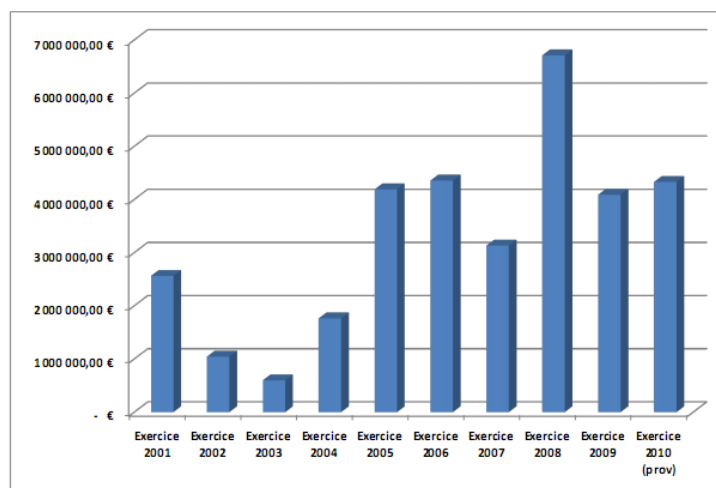
Nous inscrirons donc au budget primitif 2011, hors reste à réaliser, un peu moins de 6,1 M€ de dépenses nouvelles d'équipement.

C'est comparable à 2010, Antoinette SCHERER l'a montré tout à l'heure.

C'est aussi dans la « veine » des réalisations budgétaires puisque de 2008 à 2010 la moyenne annuelle est de l'ordre de 5 M € alors que :

- sur les dix dernières années la moyenne s'élève à 3,27 millions.
- sur les cinq dernières années la moyenne est de 4,46 millions d'euros en tenant compte d'un pic en 2008 avec 6,7 millions du fait du financement de la majeure partie de la voie de Deume.

<u>Dépenses mandatées</u>	
Exercice 2001	2 561 365,95 €
Exercice 2002	1 041 623,22 €
Exercice 2003	596 481,66 €
Exercice 2004	1 762 225,98 €
Exercice 2005	4 187 376,76 €
Exercice 2006	4 353 763,06 €
Exercice 2007	3 130 044,36 €
Exercice 2008	6 708 142,27 €
Exercice 2009	4 087 472,61 €
Exercice 2010 (prov)	4 328 000,00 €
Total	32 756 495,87 €
<i>Moyenne annuelle période</i>	<i>3 275 649,59 €</i>
<i>Moyenne annuelle 2005/2010</i>	<i>4 465 799,84 €</i>



Nous poursuivons donc une politique active d'investissement et il faut le souligner !

Comment finançons-nous ces 6,1 M€ d'investissement ?

- D'abord avec 1M € qui viennent de l'épargne nette, du fctva, de la tle, du produit des amendes de police et des cessions d'immobilisation
- Ensuite 1,6 M€ proviennent des subventions d'investissement liées aux projets

La différence fait l'objet d'un emprunt d'équilibre de 3,5 M€ qui devrait pouvoir être ramené à 2,5 M€ lors de la reprise des résultats 2010 comme je l'ai évoqué tout à l'heure.

Antoinette SCHERER vous a rappelé que nous devrions rembourser en capital cette année 2,2 M € : nous sommes bien dans une logique de stabilisation de notre endettement.

Je voudrais enfin évoquer au titre des modes de financement des investissements la question des cessions de patrimoine immobilier.

C'est une piste qui n'est pas à écarter et qui est même à privilégier lorsqu'il s'agit d'éléments du patrimoine qui n'ont aucune utilité pour la collectivité et qui le cas échéant « coûtent de l'argent ».

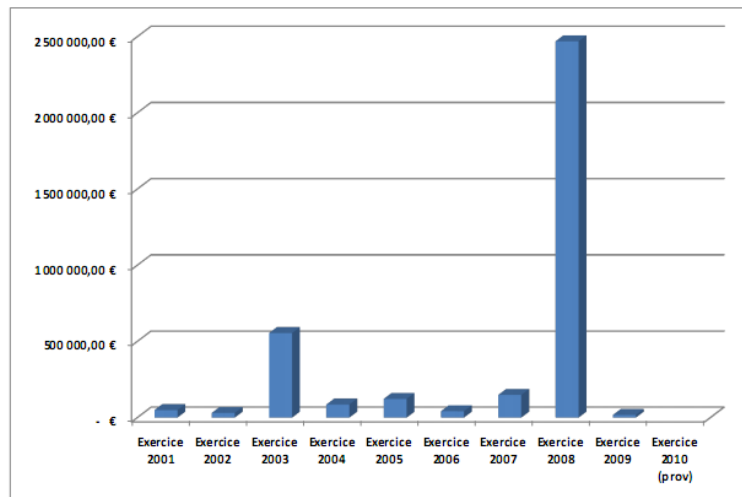
C'est d'ailleurs **un mode de financement qui a été largement exploité par la précédente équipe municipal qui a ainsi engrangé plus de 3,4M€ de recettes.**

Nous y avons aujourd'hui peu recours car nos marges sur ce sujet – en partie épuisé – sont certainement beaucoup plus restreintes et c'est un autre sujet de préoccupation.

D'ailleurs, j'ai dit **qu'en 2008 nous avons connu pic d'investissement à 6,7 millions d'euros. L'examen des cessions de patrimoine montre que cette même année 2007, près de 2,5 millions avaient été engrangés en recettes sur des ventes décidées les mois et l'année précédente.**

Cela explique l'écart d'investissement de 2,3 millions par rapport à la moyenne des 5 ans écoulés.

<u>Montant des cessions</u>	
Exercice 2001	48 748,00 €
Exercice 2002	30 151,00 €
Exercice 2003	554 383,00 €
Exercice 2004	85 300,00 €
Exercice 2005	122 000,00 €
Exercice 2006	41 480,00 €
Exercice 2007	148 337,00 €
Exercice 2008	2 469 351,00 €
Exercice 2009	16 700,00 €
Exercice 2010 (prov)	
Total	3 516 450,00 €
<i>Moyenne annuelle période</i>	<i>351 645,00 €</i>
<i>Moyenne annuelle 2005/2010</i>	<i>466 311,33 €</i>



Quand on parle des investissements réalisés par la Ville, il faut avoir cette vue d'ensemble sur plusieurs exercices.

La comparaison à telle ou telle année, et en particulier à 2008, n'est pas la vision la plus pertinente et encore plus quand on en connaît le mode de financement.

J'en arrive à ma conclusion.

Un budget aux recettes contraintes et qui subit les désengagements de l'Etat, des marges de manœuvre à conquérir chaque année par la rigueur en matière de fonctionnement.

Des ratios d'équilibre qui s'améliorent pour nous permettre de financer nos investissements.

Des investissements à un niveau supérieur à la moyenne des cinq dernières années, même si nous savons tous que les besoins sont encore nombreux.

Voilà comme je résume notre politique budgétaire pour l'année qui vient et dans la continuité des précédentes.

J'assume totalement, et nous assumons totalement ce budget.

Il est le fruit d'un travail complexe et souvent sans la visibilité nécessaire, et j'espère, je pense même, qu'il répond aux enjeux de l'année à venir et prépare les suivantes.

Je voudrais remercier :

- les services municipaux et en particulier celui des Finances,

- l'ensemble des élus qui ont préparé ce budget, intégré les efforts à fournir, et en particulier Antoinette dans son rôle d'adjointe aux finances,
- nos partenaires au premier rang desquelles le Conseil Général et la Région.

Je vous remercie de votre attention.